



Développement du réseau des services de garde éducatifs

Portrait de la MRC de ROUSSILLON

Préparé par madame Suzanne Dumouchel, chargée de projet



TABLE DES MATIERES

TÉMOIGNAGE	3
MISE EN CONTEXTE	6
INTRODUCTION	7
PORTRAIT DE LA MRC DE ROUSSILLON	8
Nombre de places offertes	9
Taux de natalité	9
Taux d'activité	10
Listes d'attente	11
CAPACITÉS DE DÉVELOPPEMENT	12
ÉCHÉANCIER DU DÉVELOPPEMENT	14
RECOMMANDATIONS.....	15
CONCLUSION	16
ANNEXE I - LISTE DES INSTALLATIONS DU TERRITOIRE	17
LEXIQUE DES ACRONYMES	19
REMERCIEMENTS.....	20
RÉFÉRENCES	21

TÉMOIGNAGE

Châteauguay, le 13 Octobre 2009

Mme Micheline Marasciulo
Directrice du CPE Les Lutins
105, rue Saint-Eugène
Châteauguay, Qc

Bonjour Mme Marasciulo,

La présente fait suite à la discussion au cours de laquelle vous m'avez demandé de vous faire part de mon expérience relativement à la recherche de places en garderie pour mes enfants ainsi que des répercussions que cela avait entraînées sur ma vie professionnelle. Il me fait plaisir de répondre positivement à votre requête puisque je n'ai jamais eu l'occasion de faire valoir mon point de vue, qui est certainement partagé par beaucoup d'autres parents, concernant l'offre actuelle des services de garde. Voici donc mon histoire :

Mon premier enfant est né au printemps 2002. Son nom était sur toutes les listes d'attente de tous les CPE de la région depuis 2001. Au moment où j'ai dû retourner travailler (2 ans après l'inscription), il n'y avait de place pour ma fille nulle part. J'ai donc dû faire appel au service d'une gardienne en milieu familial. Je détaillerai plus loin les motifs qui me font préférer les services en installation (même si j'ai eu la chance de dénicher une gardienne fantastique). J'aimerais toutefois mentionner qu'à l'âge de 3 ans, il n'y avait toujours pas de place pour elle en CPE. Je l'ai donc inscrite à une pré-maternelle privée, à l'âge de 4 ans, ceci afin de lui permettre d'être davantage outillée au moment où elle ferait son entrée à la maternelle.

En décembre 2006, alors que j'étais enceinte de mon 2^e enfant – 10 semaines –, je l'ai inscrit sur les listes d'attente du CPE Les Lutins de Châteauguay (l'endroit qui conviendrait le mieux à mes besoins dans la région) et quelques semaines plus tard, à celle du regroupement Enfance-Famille (parce que je travaille à Montréal). Encore une fois, au moment où j'ai eu besoin de service de garde (automne 2008), il n'y avait toujours pas de place disponible. Étant donné que je venais de donner naissance à mon 3^e enfant, j'ai décidé de garder le 2^e à la maison avec moi. Cette décision obligée a eu l'effet de retarder l'entrée du 3^e à la garderie.

Plus tard, en prévision du moment où je devrais impérativement retourner travailler, j'ai entrepris de contacter tous les milieux familiaux de la région (le milieu familial où ma fille avait été ayant cessé d'être en fonction pour cause de décès) et ce, dès le printemps 2009, puisque évidemment rien n'était disponible dans les CPE. Aucun milieu familial n'avait de place pour mes 2 bébés à l'automne 2009 et ce, peu importe le tarif. Enfin, il y en avait bien 1 mais, après l'avoir visité, mon conjoint et moi avons décidé que cet endroit ne correspondait pas à nos valeurs et surtout, à nos critères de sécurité. J'ai donc dû prendre une année de congé sans solde. Heureusement, mon employeur m'a permis de rester à la maison avec mes enfants. Qu'aurais-je fait sinon puisqu'il n'y avait aucune place disponible ?

Ceci dit, l'hôpital pour lequel je travail m'offre l'opportunité d'obtenir une promotion, le poste que j'attends depuis plus de 7 ans. Le bémol, c'est que si je l'obtiens officiellement, mon congé sans solde risque fort d'être annulé (on m'a dit textuellement que cela dépendrait du niveau de compréhension de mon nouveau patron). Comme je n'ai toujours pas de place pour mon bébé - qui a tout de même un an et dont l'inscription est faite depuis le début de ma grossesse - je risque d'être obligée de refuser cette promotion. « Ce sont des sacrifices à faire quand on choisit d'avoir des enfants » dirons certains, moi je crois qu'il s'agit plutôt des conséquences directes d'un système déficient et qui ne priorise pas les bonnes choses. J'aimerais également mentionner que je ne suis pas la seule employée d'hôpital qui a de jeunes enfants et qui vit ce même genre de situation.

Parlons des avantages du CPE. On y retrouve du personnel qualifié et diplômé et/ou présentant une expérience pertinente. Les horaires d'ouverture (en nombres d'heures et de jours ouvrables) permettent une plus grande flexibilité. Il y a des jeux et des activités structurés. La sécurité de nos enfants est une priorité et tous les intervenants ont une formation en premiers soins. De plus, la quantité importante de parents présents ainsi que celle du personnel de soutien (secrétaire, cuisinière, etc.) permet aux éducatrices d'obtenir un coup de main en cas de besoin et de prendre une petite pause lorsque l'énergie des tout-petits devient hors de contrôle. Ce point est majeur, à mon avis. C'est la différence entre un adulte surpassé qui prononce des paroles blessantes, qui sert un bras ou qui gifle un bambin. Lorsqu'il y a plusieurs éducatrices formées et compétentes pour s'entre-aider, le risque de tels dérapages est pratiquement éliminé. D'autre part, il y a la certitude que mon enfant ne passera pas sa journée devant « Télétoon », que des repas complets et variés lui seront servis, qu'il ira jouer dehors tous les jours mais surtout, que je serai mise au courant de tout ce qui lui arrivera.

Je suis convaincue qu'il y a d'excellents milieux familiaux mais pour le moment, la demande est si grande que n'importe qui peut démarrer sa petite entreprise. Subventionnée ou pas. D'ailleurs, des dames offrant ce service à la maison m'ont maintes fois mises en garde contre certaines de leurs consœurs. En ce qui me concerne, ce n'est pas la menace d'une visite surprise dans le milieu par un inspecteur - 3 fois par année - qui me rassurera.

Lorsque l'on choisit un milieu de vie et d'épanouissement pour les êtres les plus précieux et fragiles qui soit, il me semble qu'on devrait minimalement pouvoir décider de l'endroit. Loin d'être le cas, les parents sont les otages d'un système surchargé et absolument inadapté à la réalité des familles de la région. D'ailleurs, il y a quelques années, une pétition visant à faire connaître le besoin criant de nouvelles places a circulée. D'après ce que j'en sais, les autorités ont conclu que les milieux familiaux allaient absorber tout ce petit monde.

Et si c'était une éducatrice et non pas une gardienne que les parents voulaient pour leurs enfants, y a-t-il quelqu'un qui a envisagé les choses sous cet angle ? Les milieux familiaux ne nécessitent pas la construction de nouveaux bâtiments ni l'embauche de personnel, j'en conviens, mais ce n'est pas non plus une panacée. Le besoin de nouvelles places en CPE est une réalité et une urgence. J'espère sincèrement que personne d'autre que moi ne devra renoncer à ses objectifs de carrière afin de s'assurer que ses enfants seront bien traités lorsque viendra le temps de confier leur éducation, leur développement et une grande partie de leur bonheur aux soins d'une tierce personne !

En espérant avoir répondu à votre demande,



Bianca Brunet
Maman de Cassandra, Noah et Samuel
271 Elm
Châteauguay, QC

c.c. CLD de Roussillon

MISE EN CONTEXTE

À l'origine, la démarche que nous présentons dans le présent rapport est une initiative de la Table de concertation pour la petite enfance Kateri. Le CLD de Roussillon et la Table de concertation petite enfance de la région de Châteauguay se sont joints au projet.

La mission de la Table de Kateri, qui existe depuis plus de dix ans, est d'améliorer les conditions de vie des familles sur le territoire, par la mobilisation des acteurs sociaux qui interviennent en petite enfance (municipalités, Centres de la Petite Enfance (CPE), Centre jeunesse Montérégie, CSSS Jardins-Roussillon et organismes communautaires).

Lors des rencontres de la Table de Kateri, le manque de places en services de garde est revenu à plusieurs reprises au cœur des discussions. En effet, les besoins de la région pour de nouvelles places en services de garde sont évidents, et les données contenues dans le présent rapport parlent d'eux-mêmes.

Concrètement, cette pénurie de places se traduit par la statistique suivante: près de 75 % des familles qui sont sur les listes d'attente pour obtenir une place en services de garde éducatifs à contribution réduite ne seront JAMAIS appelées, c'est-à-dire qu'elles n'obtiendront pas de place pour leur enfant. L'écart entre les besoins et l'offre de services de garde est donc très important. Les partenaires de la Table ont été fréquemment informés des conséquences socio-économiques de cet écart : familles qui déménagent faute de services, obligation pour certaines personnes de quitter leur emploi, carrières interrompues, pertes de biens matériels (maison, voiture...) dues aux baisses de revenus, etc.

À l'automne 2008, les partenaires de la Table de Kateri ont donc pris la décision de réclamer la création de nouvelles places en services de garde éducatifs à contribution réduite sur leur territoire. Appuyés par le député provincial de la circonscription de La Prairie, monsieur François Rebello, la Table a ensuite contacté le CLD de Roussillon, pour embaucher une chargée de projet qui travaillerait à **développer l'offre de places en services de garde éducatifs à contribution réduite sur le territoire de la MRC de Roussillon**. C'est avec enthousiasme que le CLD de Roussillon a alors accepté de parrainer ce projet pilote en embauchant madame Suzanne Dumouchel, devenant ainsi le porteur du dossier.

Le CLD couvrant l'ensemble du territoire de la MRC de Roussillon, celui-ci a interpellé la Table de concertation petite enfance de la région de Châteauguay afin qu'elle se joigne au projet et donne plus de poids et de crédibilité à la démarche. Consciente des besoins criants dans son secteur en matière de services de garde, la Table a accepté de devenir partenaire du projet.

Le présent rapport est donc le résultat de ces démarches. Nous sommes extrêmement confiants qu'il sera très utile afin de démontrer l'urgence de la situation aux *décideurs* en ce qui a trait au manque critique de places en services de gardes à contribution réduite sur notre territoire.

INTRODUCTION

Afin de répondre aux besoins créés par les changements démographiques, les intentions du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) sont claires en ce qui concerne le développement de places en services de garde à contribution réduite au Québec:

« Le ministère de la Famille et des Aînés (...) entend poursuivre ses efforts en vue de développer de nouvelles places en services de garde éducatifs à contribution réduite. Ainsi, pour la durée de ce plan d'action de développement durable, le ministère poursuivra la création de places à contribution réduite, ce qui portera à 220 000 le nombre de places d'ici 2010. De plus, le gouvernement s'est engagé à créer 15 000 places additionnelle d'ici la fin de son mandat ».¹

Lors des dernières attributions de places à contributions réduites en 2008, le MFA a reçu environ 100 000 demandes alors qu'il n'avait que 18 000 places à attribuer. Sur le territoire de la MRC de Roussillon, le ministère a attribué 277 places à développer alors que 8 883 enfants sont en attente. Il nous semble évident que notre région n'a pas reçu sa juste part de nouvelles places.

Nous nous sommes donc donnés comme premiers mandats :

- de travailler à développer et à consolider l'offre de places en services de garde éducatifs à contribution réduite sur le territoire de la MRC de Roussillon;
- de documenter les besoins en services de gardes éducatifs du territoire et
- de démontrer le potentiel de développement en fonction des besoins de départ.

En ce sens, nous avons dû :

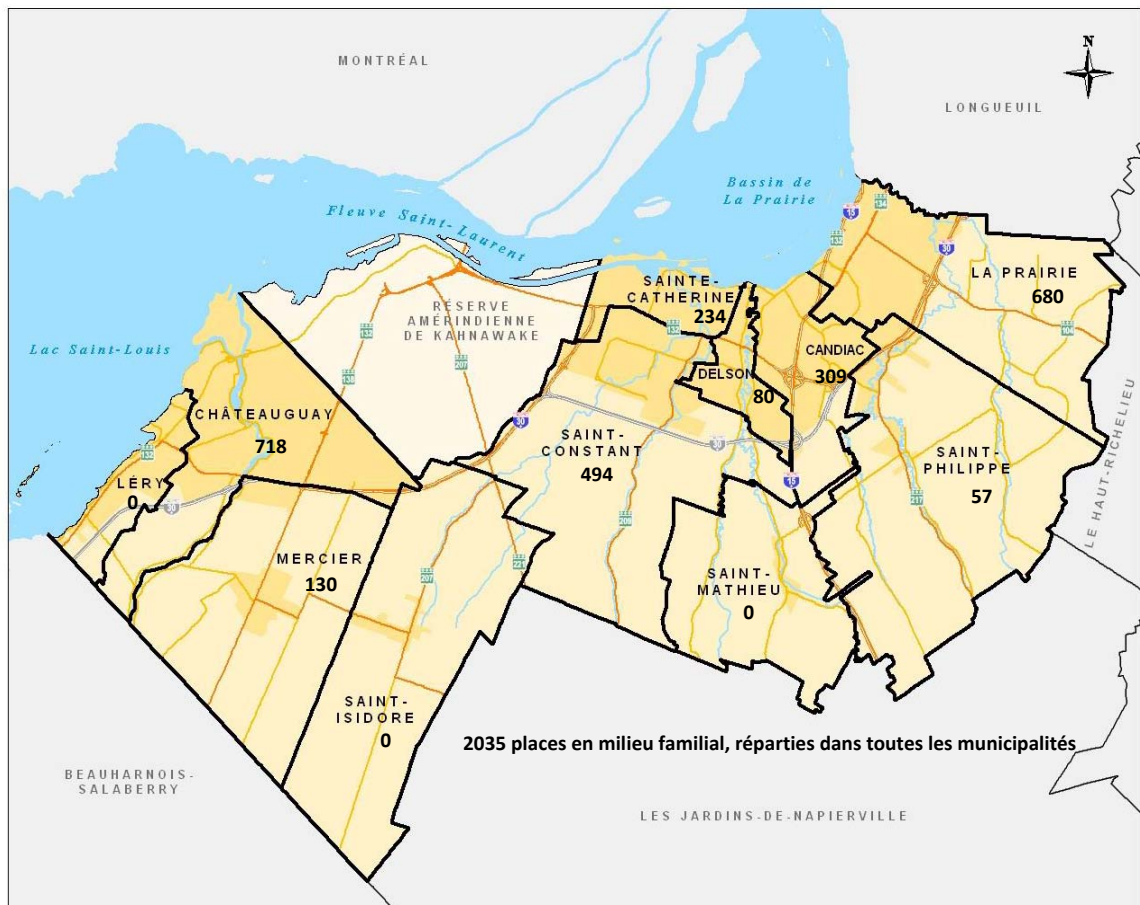
- effectuer un portrait de la situation pour chacune des onze villes du territoire;
- recueillir et analyser les dossiers présentés au ministère et refusés par celui-ci lors de l'attribution des 18 000 places en 2008 et
- préparer un dossier régional étoffé pour favoriser le développement de places subventionnées en services de gardes sur le territoire.

La Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (CRÉ VHSL) déposait en avril 2008 au Ministère de la famille et des aînés le « *Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs* ». Ce rapport démontrait très clairement les besoins spécifiques des milieux pour le développement de places en services de garde; nous avons choisi de ne pas nous attarder sur ce sujet. Nous avons plutôt cherché à comprendre pourquoi de nombreux projets de notre territoire ont été refusés, en vue de nous préparer au prochain appel de places additionnelles.

¹ Plan d'action de développement durable 2009-2013, Ministère de la Famille et des Aînés

PORTRAIT DE LA MRC DE ROUSSILLON

La MRC de Roussillon est parmi les six MRC les plus peuplées du Québec. Elle regroupe les onze municipalités suivantes : Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Saint-Isidore, Saint-Mathieu et Saint-Philippe.



La MRC de Roussillon est traditionnellement divisée en deux pôles distincts. Le pôle Est, plus considérable en termes de population et qui s'est développé plus récemment, est regroupé principalement autour de Saint-Constant, Delson et Sainte-Catherine. Le pôle Ouest, de moindre envergure démographique, se concentre surtout autour de Châteauguay et de Mercier.

La population de Roussillon est en pleine croissance. Elle compte 166 038 habitants en 2008², une augmentation 10,7 % par rapport à 2001, une population relativement jeune, alors que 20 % de la population a moins de 14 ans.

Le territoire est de plus en plus attractif, et le parachèvement de l'autoroute 30, qui traversera la MRC de Roussillon d'est en ouest, accélèrera cette tendance dans les années à venir.

² http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_16/region_16_00.htm

Nombre de places offertes

La région de Roussillon compte actuellement 4 747 places, réparties comme suit :

	CPE		Milieu familial	Garderies	
	Installation	Nb places	Nb places	Installation	Nb places
Candiac *	2	123	137	3	186
Châteauguay	8	503	537	3	195
Delson	1	80	92	0	0
La Prairie	4	257	214	7	423
Léry	0	0	18	0	0
Mercier	2	160	214	0	0
Saint-Constant *	4	264	476	3	230
Sainte-Catherine	2	124	294	2	110
Saint-Isidore	0	0	24	0	0
Saint-Mathieu	0	0	59	0	0
Saint-Philippe	1	57	83	0	0
Total	24	1 568	2 035 **	18	1 144

Répertoire du 10 juillet 2009 du Ministère de la Famille et des Aînés

* Les installations privées, non titulaire de permis, n'ont pas été comptabilisées dans le nombre de places

** Permis de 2 035 mais un total de 2 148 places annualisées. En date du 5 août 2009

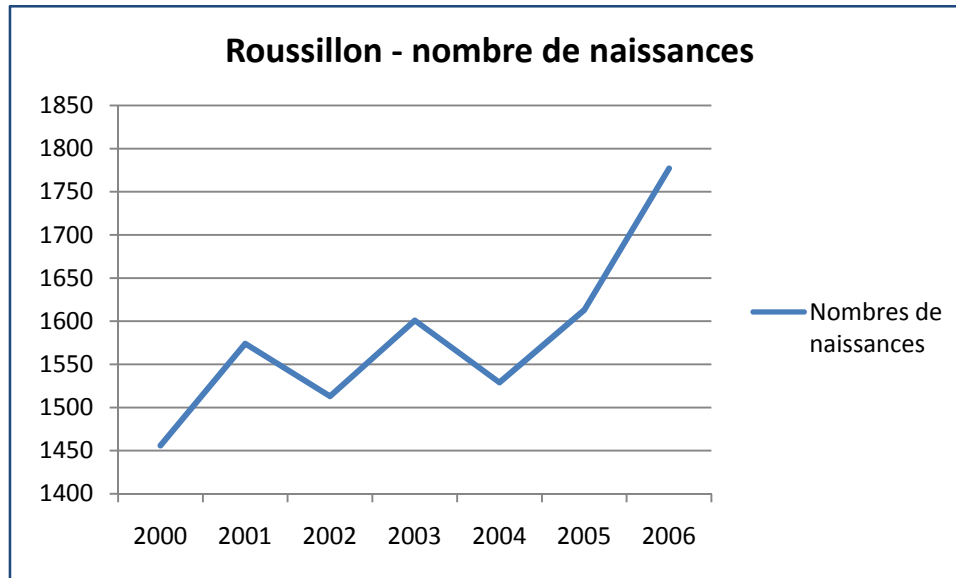
(Pour une répartition des places par installation, consultez l'annexe I, page 18)

Taux de natalité

La Politique familiale du Québec commence à porter ses fruits : la natalité augmente, les tendances démographiques des années 90 sont renversées, le taux d'emploi des femmes s'améliore. Grâce aux différents programmes offerts, les familles québécoises sont mieux épaulées pour éduquer leurs enfants et sont davantage en mesure de concilier les obligations du travail avec leur vie familiale. Ce sont des résultats encourageants. Les appuis importants apportés aux familles québécoises ont un impact que l'on peut maintenant évaluer.

Le Québec connaît depuis 2000 son plus important renversement de tendance depuis la venue des « bébé-boumeur ». Cette révolution est en voie de transformer notre avenir démographique. De 1990 à 2000, le nombre de naissances recensées au Québec a diminué de 98 000 à 72 000, mais depuis 2000, on constate une remontée régulière. Les dernières données de l'Institut de la statistique du Québec confirment ce changement : en 2008, le Québec a enregistré 87 600 naissances, ce qui constitue le nombre le plus élevé des treize dernières années.³ Et cette tendance est très marquée sur le territoire de Roussillon.

³ La politique familiale du Québec; où en sommes-nous?



En six ans, nous remarquons une augmentation importante de **321 naissances** uniquement sur le territoire de la MRC de Roussillon, ce qui explique en partie la progression des demandes de places en services de garde depuis quelques années.⁴

Taux d'activité

De même, cette politique a eu un impact direct sur le taux d'emploi des femmes. En comparant 1976 et aujourd'hui, nous pouvons voir que ce taux d'emploi a fait un bond spectaculaire. Près de 80 % des femmes de 25 à 44 ans sont maintenant sur le marché du travail, et le Québec a rejoint la moyenne canadienne.⁵ Après leur accouchement, les femmes retournant sur le marché du travail doivent nécessairement trouver une place en services de garde pour leur poupon.

Sur le tableau suivant, nous constatons le fort taux d'activité et d'emploi dans Roussillon. En effet, les femmes et les hommes du territoire sont de 6 à 7 % plus actifs et en emploi que la moyenne québécoise. Ce taux élevé d'activité se répercute donc par un besoin plus élevé en services de garde. Nous croyons qu'il est important de tenir compte de ce facteur dans l'analyse des besoins d'un milieu.

	Roussillon			Québec		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Taux activité	70,8 %	76,1 %	65,8 %	64,9 %	70,6 %	59,5 %
Taux d'emploi	67,4 %	72,3 %	62,7 %	60,4 %	65,4 %	55,7 %
Taux chômage	4,9 %	5,0 %	4,8 %	7,0 %	7,4 %	6,5 %

⁴ MSSS - Fichier des naissances, formulaire SP-1, 1997 à 2006

⁵ La politique familiale du Québec; où en sommes-nous?

Listes d'attente

Il existe deux types de listes d'attente. En plus des listes d'attentes particulières à chaque service de garde, Roussillon bénéficie aussi du service de BILA, le bureau d'inscription de liste d'attente centralisé. L'inscription des services de garde à ce bureau est toutefois facultative. Dans Roussillon, seuls 43 % des services de gardes adhèrent à BILA.

BILA	
Adhésion	Non Adhésion
18 installations	24 installations

De plus, lors de sa création en 2007, BILA comptait 4 069 noms d'enfants en attente de place, en installation ou en milieu familial⁶. Aujourd'hui, BILA compte 4 146 noms en attente. Comme il comble en moyenne 200 places dans les divers services de gardes par année, nous comprenons que d'année en année cette liste ne diminue pas et n'arrive pas à combler le déficit de places car 200 noms environ s'ajoutent sur la liste chaque année.

Après vérification des listes d'attente des différents services de garde du territoire et de BILA, voici le nombre d'enfants en attente dans les municipalités de la MRC Roussillon :

LISTES D'ATTENTE SUR LE TERRITOIRE DE ROUSSILLON	
Municipalités	Nombres de noms
Châteauguay	3 113
Delson	242
La Prairie / Candiac	2 675
Léry	54
Mercier	234
Saint-Constant	1 085
Sainte-Catherine	1 225
Saint-Isidore	39
Saint-Mathieu	34
Saint Philippe	182
TOTAL	8 883

Compte tenu que lors de la création de BILA, le nombre de doublons supprimés a été de l'ordre de 35 %, nous faisons l'hypothèse que les mêmes proportions de doublons se retrouvent sur ces listes. En enlevant 35% des 8 883 noms en attente, nous obtenons alors le nombre plus réaliste de 5 800 enfants en attente d'une place pour le territoire de Roussillon. Ces données très éloquentes démontrent qu'il est urgent de développer de nouvelles places pour les enfants de notre région.

⁶ Pour l'offre en milieu familial, BILA est utilisé uniquement par le bureau coordonnateur La Mère Schtroumph. Le bureau coordonnateur Mamie Soleil possède sa propre liste d'attente.

L'impact financier – un exemple⁷

Prenons cet exemple d'un couple ayant deux enfants et dont le revenu annuel est de 75 000 \$⁽¹⁾.

	Deux revenus de travail totalisant 75 000 \$ ⁽²⁾	Un revenu de travail de 45 000 \$	Écart
Revenu de travail	75 000 \$	45 000 \$	-30 000 \$
Soutien du Québec			
- Soutien aux enfants	2 115 \$	3 249 \$	+1 134 \$
- Prime au travail	0 \$	62 \$	+62 \$
- Crédit d'impôt remboursable par la TVQ	0 \$	0 \$	0 \$
- Remboursement d'impôt foncier	0 \$	0 \$	0 \$
Soutien du fédéral			
- Prestation fiscale canadienne pour enfants	1 455 \$	2 509 \$	+1 054 \$
- Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 400 \$	2 400 \$	0 \$
- Crédit d'impôt remboursable pour la TPS	0 \$	124 \$	+124 \$
Impôts et cotisations			
- Impôt sur le revenu du Québec	-8 098 \$	-3 462 \$	+4 636 \$
- Impôt sur le revenu fédéral	-5 493 \$	-2 590 \$	+2 903 \$
- Cotisations	-5 854 \$	-3 983 \$	+1 871 \$
Frais de garde d'enfants⁽³⁾	-3 640 \$		+3 640 \$
Sous-total	-17 115 \$	-1 691 \$	+15 424 \$
REVENU DISPONIBLE	57 885 \$	43 309 \$	-14 576 \$

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

⁽¹⁾ Enfants âgés de 2 ans et 3 ans

⁽²⁾ L'un des conjoints gagne 45 000 \$, l'autre 30 000 \$

⁽³⁾ Frais de garde de 7 \$ par jour, par enfant, pendant 260 jours (7 \$ x 260 x 2 = 3 640 \$)

Source : Calculateur du revenu disponible, ministère des Finances du Québec, www.finances.gouv.qc.ca

Si par chance ce couple bénéficie d'une place à contribution réduite pour ses enfants, les frais de gardes s'élèveront à 3 640 \$ annuellement. Toutefois, si la famille doit se tourner vers un service de garde non subventionné, elle se retrouvera avec une facture en service de garde de 17 160 \$ par année (une moyenne de 33 \$ / jour), ce qui représente 29,6 % de leur revenu disponible.

Advenant que, dans cette situation, le couple décide plutôt que l'un des deux parents, habituellement celui des deux dont le revenu est le plus bas, quitte son emploi ou encore retarde son retour sur le marché du travail. Il s'agirait d'une perte de revenu disponible de plus de 14 500 \$ pour eux. Nous savons que ce manque à gagner a même poussé certaines familles de Roussillon jusqu'à prendre la décision de vendre leur maison pour boucler leur budget.

De même, pour cette même famille, le gouvernement provincial subit automatiquement une perte fiscale d'environ 4 636 \$ annuellement. Sur le territoire de Roussillon, le nombre total d'enfants sur les listes d'attente étant d'environ 5 800 noms, nous extrapolons que cette situation pourrait engendrer un déficit fiscal estimé de plus de 26 880 000 \$ au niveau provincial uniquement.

⁷ Tiré de La politique familiale du Québec : où en sommes-nous ?

CAPACITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Vous trouverez ci-dessous la liste des municipalités du territoire avec le nombre actuel de places en services de garde et le potentiel de développement par municipalité. Ces renseignements ont été obtenus lors de nos différentes rencontres avec les directeurs, directrices, adjoints et propriétaires des services de garde du territoire.

Le potentiel de développement est le nombre approximatif de places que ces promoteurs nous ont dit être prêts à ouvrir, et démontre très clairement que l'intérêt pour le développement de nouvelles places est encore très présent sur le territoire.

MUNICIPALITÉS	Total des places actuelles	Potentiel de développement
Candiac	309	320
Châteauguay	698	320
Delson	80	80
La Prairie	680	389
Léry	0	0
Mercier	160	0
Saint-Constant	494	1 132
Sainte-Catherine	234	320
Saint-Isidore	0	0
Saint-Mathieu	0	80
Saint-Philippe	57	80
Milieu familial réparti dans les municipalités	2 035	100 *
Total	4 747	2 821

* Il est difficile de savoir précisément dans quelles municipalités les places en milieu familial seront développées. Pour connaître la répartition des places actuellement disponibles en milieu familial, consulter le tableau en page 9.

Suite à cette analyse, nous en venons à la conclusion **qu'il est tout à fait possible et réalisable de développer 2 500 nouvelles places en services de garde à contribution réduite sur le territoire de Roussillon**, pour porter le nombre total de places à 7 247.

ÉCHÉANCIER DU DÉVELOPPEMENT

Notre objectif de développement est donc de 2 500 places. Nous savons d'expérience que le développement de Centres de la petite enfance (CPE) peut entraîner des délais substantiels, chaque construction de nouvelles installations pouvant s'échelonner sur environ deux ans. C'est pourquoi nous proposons que la proportion de développement en CPE soit d'environ 35 % du total de développement, pour environ 875 nouvelles places en CPE.

En considérant les données précédentes, nous proposons donc l'échéancier suivant pour le développement de nouvelles places dans le Roussillon :

DÉVELOPPEMENT PROPOSÉ ENTRE 2009 ET 2013	Nb de places
Dès l'annonce des nouvelles attributions de places (printemps 2010)	500
2011	1 225
2012	500
2013	275
Total de développement proposé	2 500

RECOMMANDATIONS

Considérant les constats dégagés dans ce rapport illustrant les besoins criants en matière de services de garde dans la MRC Roussillon soit environ 5 800 enfants attendant une place en services de garde;

Considérant la capacité réelle des services de garde existants de développer de nouvelles places demandées,

Nous recommandons :

- Que soient développées 2 500 nouvelles places d'ici l'automne 2013 dans la MRC Roussillon.
- Que les prochaines places soient attribuées en fonction des statistiques de chacune des régions, après une analyse de la situation actuelle (statistiques de 2009), et que les attributions ne soient pas basées sur des statistiques antérieures.
- Que BILA ne soit pas la seule source d'information sur le nombre d'enfants en attente de places étant donné que plusieurs services de garde n'y ont pas adhéré.

CONCLUSION

Dans son « *Plan stratégique 2008-2012* », le ministère de la Famille et des Aînés s'engage à « ...contribuer au développement du Québec en favorisant le mieux être et l'épanouissement des familles et le développement des enfants ».

Nous adhérons tout à fait à cette mission, qui se traduit prioritairement pour nous par le développement de nouvelles places en services de gardes à contribution réduite sur le territoire de Roussillon.

En faisant une évaluation pragmatique des différentes listes d'attentes sur le territoire, nous en venons à la conclusion qu'il y a, de façon réaliste, 5 800 enfants en attente d'une place sur notre territoire. Les conséquences socio-économiques, familiales et personnelles de cette réalité sont catastrophiques pour ceux et celles qui la subissent, et au final c'est toute la communauté qui en paie le prix. Ces conséquences sont d'autant plus importantes pour notre MRC, que notre taux d'activité et d'emploi est supérieur à la moyenne québécoise entraînant des besoins en services de garde plus élevés.

En analysant rigoureusement la situation avec les différents dirigeants, administrateurs et promoteurs de services de garde du territoire, nous concluons en la réelle capacité des acteurs de la MRC de Roussillon de développer au-delà de 2 500 nouvelles places à contribution réduite d'ici 2013.

C'est pourquoi nous demandons au Ministère de la Famille et des Aînés l'attribution de 2 500 nouvelles places à contribution réduite pour le territoire de la MRC de Roussillon.

Mais notre travail ne s'arrête pas là, il ne fait que commencer. En plus de faire les représentations qui s'imposent auprès des différentes instances gouvernementales afin d'obtenir ces 2 500 places, nous comptons, pour la suite des choses, travailler en collaboration avec les municipalités et notamment les comités de politiques familiales municipales pour que le développement de places devienne une priorité au niveau municipal.

Aussi, nous souhaitons, dans la mesure du possible, appuyer et soutenir les promoteurs qui décideront de demander de nouvelles places afin de combler les immenses besoins dans notre milieu.

Enfin, lorsque de nouvelles places seront obtenues, nous ferons tout ce qui nous est possible pour soutenir les instances chargées de développer de nouvelles places en espérant qu'un jour toutes les familles qui le désirent puissent avoir accès à un service de garde éducatif et sécuritaire pour leurs jeunes enfants.

ANNEXE I - LISTE DES INSTALLATIONS DU TERRITOIRE

Municipalités	Installations	Nb de places actuelles	Potentiel de développement
Candiac	CPE Kateri 1	65	0
	CPE Kateri 2	58	0
	Garderie Kinderville de Candiac	80	80
	Garderie Kinderville TM de Candiac	53	0
	Garderie Privée kinderville de Candiac	53	0
	Promoteurs autres	----	240
Châteauguay	CPE Cachalot	80	0
	CPE Le Château des adorables	80	80
	CPE Les Gnomes	80	80
	CPE Les Gnomes *	23	0
	CPE Les lutins Coop de Chateauguay	60	0
	CPE Mamie Soleil	60	0
	CPE Mamie Soleil *	60	0
	CPE Tam Tam	60	80
	Garderie Diana inc.	80	80
	Garderie le Nid d'oiseau	80	0
	Gardetikiri	35	0
	Bureau coordonnateur Mamie Soleil	853	0
	Delson	CPE Les Chérubins	80
Garderie Kinderville		----	80
Laprairie	CPE Installation des Tulipes	60	0
	CPE Installation du Grand Boisé	80	0
	CPE Laprairie *	60	0
	CPE La Maison des bambins	57	80
	Garderie Aladin	30	25
	Garderie Soleil en Soi	41	0
	Garderie Les Petits Pinsons	80	80
	Garderie Éducativekréativekidz inc.	80	0
	Garderie Jouer c'est magique	34	0
	Garderie Kinderville TM de Laprairie	80	80
	Garderie L'Océan Bleu	78	44
	Promoteurs autres	----	80
Mercier	CPE Patachou	50	0
	CPE Patachou	80	0
	CPE Patachou *	30	0
Saint-Constant	CPE Kateri 3	69	0
	CPE La Mère Schtroumph	54	80
	CPE Soleil Souriant 2	61	80
	CPE Les Petites Souris	80	80
	Garderie Kinderville de St-Constant II	80	80

Municipalités	Installations	Nb de places actuelles	Potentiel de développement
	Garderie Kinderville TM de St-Constant	80	0
	Garderie Les P'tites Bretelles *	70	80
	Bureau coordonnateur La Mère Schtroumph	1 182	100
	Promoteurs autres	----	732
Sainte-Catherine	CPE La Boite à Bizous	80	80
	CPE Soleil Souriant	44	0
	Garderie Bouts de Papier	76	80
	Garderie Privée internationale Ste-Catherine	34	0
	Promoteurs autres	----	160
Saint-Philippe	CPE Saint-Philippe	57	80
Saint-Mathieu	Promoteurs autres	----	80
Total		4 747	2 821

* Installation en développement

LEXIQUE DES ACRONYMES

BC	Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial
BILA	Bureau d'inscription sur la liste d'attente centralisée
CLD	Centre Local de développement
CPE	Centre de la Petite Enfance
CRÉ VHSL	Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
CSSS	Centre de santé et des services sociaux
MF	Milieu familial
MFA	Ministère de la Famille et des Aînés
RSG	Responsable d'un service de garde en milieu familial

REMERCIEMENTS

Il nous faut débiter nos remerciements en mentionnant que la réalisation de la présente démarche n'aurait été possible sans la précieuse collaboration de divers intervenants du milieu, à savoir monsieur Jean-François Matte et madame Manon Desnoyers, organisateurs communautaires du Centre de Santé et de Services Sociaux (CSSS) Jardins-Roussillon et personnes-ressources pour les Table de concertation de la petite enfance des territoires de Kateri et de Châteauguay; madame Ginette Laurencelle et madame Isabelle Girard, respectivement directrice générale et conseillère en développement économique/économie social au Centre Local de Développement (CLD) de Roussillon.

Nous ne pouvons passer sous silence l'inestimable collaboration des directeurs, directrices, adjoints et propriétaires des services de garde du territoire qui ont bien voulu nous accueillir dans leurs milieux respectifs. La plupart d'entre eux ont pris le temps de nous recevoir et de nous faire visiter leur service de garde. Malgré un horaire chargé, ils ont accepté que nous leur présentions notre projet de développement du réseau des services de gardes éducatifs du territoire Roussillon et ont accepté de collaborer généreusement avec nous. À tous ces gens chaleureux, MERCI !

Nous aimerions également remercier les bailleurs de fonds qui ont permis la réalisation de ce projet, soit le Conseil d'administration du CLD de Roussillon ainsi que le député provincial de la circonscription de La Prairie, monsieur François Rebello. Nous leur sommes très reconnaissants de nous avoir permis de travailler sur ce projet en toute confiance.

RÉFÉRENCES

Conférence régional des élus de la Vallée du Haut-Saint-Laurent, Rapport sur les deux premiers volets du plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs, 15 avril 2008.

Ministère de la famille et des aînés, La politique familiale du Québec : où en sommes –nous?, mars 2009.

Ministère de la famille et des aînés, Plan d'action de développement durable 2009-2013, 2009

Ministère de la famille et des aînés, Plan Stratégique 2008-2012, 2009

Ministère de la famille et des aînés, Répertoire des centres de la petite enfance, garderies et bureau coordonnateurs de la garde en milieu familial, 10 juillet 2009.

Statistique Canada. 2007. Roussillon, Québec (tableau). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

Sites Internet

<http://www.mfa.gouv.qc.ca>

<https://www.bila.ca>

<http://www.mrcroussillon.qc.ca>

<http://www.cldroussillon.qc.ca>

